



Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Une rentrée scolaire, c'est avant tout un nouvel horizon qui se profile non seulement pour les élèves et leurs familles, mais aussi pour tous les personnels des établissements. Et, vous en conviendrez, un nouvel horizon est bien souvent synonyme d'un certain optimisme. Pour l'Unsa Education, le SE-Unsa a pris le temps, quelques jours avant la rentrée, de sonder quelques-uns de ses syndiqués pour connaître leur état d'esprit et, malheureusement, ce n'est pas l'optimisme qui prend le dessus dans leurs réponses. Si bon nombre d'entre eux reconnaissent être motivés, ils disent surtout ressentir un stress intense à l'idée d'aborder cette nouvelle année.

En ce mercredi 31 août, jour de pré-rentrée, Madame la Rectrice a tenu à réunir les organisations syndicales pour faire un point sur la rentrée. Bien évidemment, nous sommes longuement revenus sur ce qui a fait l'objet des annonces des derniers jours dans les médias : le recrutement de contractuels. Si, comme à notre habitude, nous dénonçons fortement cette contractualisation (et donc cette précarisation) de la Fonction Publique, nous ne reviendrons pas davantage sur ce sujet ici.

En revanche, nous souhaitons ici revenir encore une fois sur la façon dont sont traités les personnels notamment durant le mouvement. Depuis le mois de juin, et notamment pour la constitution des blocs TRS, nous avons été contactés de nombreuses fois par des collègues qui, en tant que bons professionnels soucieux de la continuité pédagogique auprès de leurs élèves, avaient alerté l'administration sur des compléments de service à assurer dans leur école. Si la plupart a pris la peine de contacter directement vos services pour les informer de ces états de fait, d'autres ont fait appel à nous pour établir la communication avec vous. Malheureusement, nous ne pouvons pas dénombrer le nombre de refus qui ont été faits. Si nous avons conscience du grand nombre de parcours différents pour lesquels il faut trouver des « berceaux », nous ne mettons pas de sens sur le fait qu'aucun bloc ne soit modifiable et que l'administration semble bien souvent faire la sourde oreille aux arguments des collègues. A cela s'ajoute une demande insistante de notre part par rapport à la décharge de notre collègue siégeant en CHSCT, et pour qui vous avez également refusé de changer les jours. Par ailleurs, l'année scolaire dernière, nos militants siégeant dans les instances n'ont pas été systématiquement remplacés.

Enfin, l'un des éléments principaux que nous vous répétons année après année et qui joue un rôle clé dans la bienveillance que vous pourriez entretenir auprès des enseignants : la communication. Là aussi, nous ne comptons pas le nombre de collègues sans affectation à l'issue du mouvement qui se sont vus attribuer leur poste le jour ou la veille de la pré-rentrée sans aucune communication préalable. Comme nous le disons régulièrement, un petit message peut parfois éviter une grande angoisse.

Pour revenir à la carte scolaire et aux ajustements qui vont nous occuper aujourd'hui, il semblerait que l'administration ait commis une erreur en juin dernier concernant le RPI La Porcherie/Meilhards. Le CTSD de Haute-Vienne avait effectivement annoncé qu'une ouverture avait été prononcée par le CTSD de Corrèze, et inversement la Corrèze avait annoncé que c'est la Haute-Vienne qui allouerait un moyen. Au final, nous nous trouvons avec une décision tardive (le CTSD de Corrèze s'étant finalement prononcé pour une ouverture à Meilhards hier) qui met les équipes d'école dans l'urgence d'une réorganisation. Encore une fois, si on écoutait les équipes...

Enfin, nous soulèverons dans ces propos liminaires une situation que nous trouvons particulièrement scandaleuse. En effet, vous avez fait le choix, Mme l'Inspectrice d'Académie, d'allouer deux moyens de la carte scolaire à l'APEV. Un des deux personnels nommés a fait le choix d'un temps partiel de droit cette année, temps partiel qui lui a bien sûr été accordé. Alors oui, c'est sûr, le droit du personnel a été respecté. MAIS le droit des enfants, on en parle ? Alors, certes, vous allez nous opposer que ces enseignants ne sont pas devant une classe, mais cela signifie-t-il pour autant que l'on doive faire des économies sur leur dos ? Ils ont pourtant un rôle capital dans la relation à construire entre l'école et les enfants du voyage, une relation de confiance indispensable pour la scolarisation d'un public pour qui l'école est parfois bien loin !

En conclusion, Madame l'Inspectrice d'Académie, nous attendons avec impatience le calendrier de rencontres que vous nous promettez depuis la fin de l'année scolaire dernière et notre traditionnelle audience de rentrée.